



HAL
open science

Les Organisations Non Gouvernementales et les idées contestataires

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Les Organisations Non Gouvernementales et les idées contestataires. Jacques Fontanel. Les organisations non gouvernementales.LMD : Acteurs du processus de mondialisation, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, 2005, Fragments de cours, 978-9961-0-0937-6. hal-02558908

HAL Id: hal-02558908

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02558908v1>

Submitted on 29 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Organisations Non Gouvernementales et les idées contestataires

Jacques Fontanel

In

Les Organisations Non gouvernementales, acteurs du processus de mondialisation

Université Pierre Mendès France, Grenoble

Fragments de cours

Grenoble, Novembre 2004

Résumé : Les ONG sont les avocats du développement humain. Elles se proposent d'informer et de défendre les instances démocratiques nationales et internationales, les biens publics, l'écologie, le développement soutenable, la santé des peuples, le respect des droits de l'homme. Même si elles ne défendent pas les mêmes intérêts, et exercent une influence sur les pouvoirs publics nationaux et internationaux. Elles jouent un rôle essentiel dans les gestions d'après-guerre, elles proposent des améliorations partielles des systèmes économiques, politiques et sociaux en place. La contestation humanitaire en faveur d'un développement soutenable en situation de paix résume leur action.

NGOs are the advocates of human development. They are there to inform and defend national and international democratic bodies, public goods, ecology, sustainable development, the health of peoples, respect for human rights, even if they do not defend the same interests, and exert an influence on national and international public authorities. They play an essential role in post-war management; they propose partial improvements to the economic, political and social systems in place. The humanitarian challenge for sustainable development in peace situations sums up their action. However, their actions are sometimes contested and questionable.

Mots clés : ONG, Etat, Développement soutenable, droits de l'homme, écologie, biens publics

NGO, State, sustainable development, human rights, ecology, public goods

Les Organisations Non Gouvernementales et les idées contestataires

Les organisations non gouvernementales regroupent un ensemble d'associations très hétérogènes. Le modèle de référence est le Comité international de la Croix-Rouge, fondé en 1864. Si certaines d'entre elles sont reconnues comme interlocuteurs auprès des instances internationales, notamment auprès de l'Organisation des Nations Unies, d'autres appartiennent à une « nébuleuse » d'intérêts aussi spécifiques que généraux, allant de l'altermondialisme à la défense d'intérêts particuliers. Cependant, un réseau mondial d'Organisations non gouvernementales (ONG)¹, véritables avocats du développement humain, pousse aujourd'hui les grands acteurs de la globalisation à respecter les droits de l'homme, à combattre la pauvreté et à sauvegarder l'environnement. Leurs campagnes peuvent s'opposer aux projets, et ils exercent un rôle important pour améliorer les instances démocratiques mondiales. Leur importance économique excède 1 000 milliards de dollars et ils emploient presque 20 millions de personnes. La globalisation met aussi en avant les concernés collectifs de la planète. Les problèmes écologiques prennent une ampleur planétaire. L'écologie divise autant qu'elle réunit les Etats. L'Etat-nation n'est plus le niveau adéquat de solution, même si son rôle n'en est pas pour autant négligeable dans la définition de la compétitivité. En effet, il ne faut pas oublier que l'éducation, les infrastructures, les transports, les télécommunications, généralement financés ou soutenus par les pouvoirs publics, sont des éléments essentiels de la richesse présente et future des Nations.

Le 30 novembre 1999 marque certainement un frein à l'idée de l'inéluctabilité de la mondialisation. L'assemblée générale de l'Organisation Mondiale du Commerce ne peut pas fonctionner normalement à Seattle, les autorités américaines étant amenées à décréter l'état d'ur-

¹ S'il existe près de 40 000 ONG, 2000 d'entre elles ont demandé et obtenu leur accréditation auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Elles n'étaient que 45 en 1945.

gence devant les puissantes manifestations contre une mondialisation au caractère jugé trop mercantile, dangereuse et inégalitaire. Orchestré par le DAN (*Direct Action Network*), structure souple qui avait pour objectif de coordonner les groupes contestataires, les manifestants n'ont pourtant été soutenus par les forces syndicales qu'au tout dernier moment, notamment par l'AFL-CIO et les *steelworkers*. Depuis cet événement, les manifestations de Washington d'avril 2000 ou de Gènes de juillet 2001 ont démontré l'existence d'une forte contestation à l'ordre mondial concocté par les institutions qui soutiennent le fameux consensus de Washington². Les réunions des G7 et G8 sont dorénavant fortement perturbées par la rue. Il s'agit de condamner la « mondialisation libérale » ou, selon les termes des Américains, la mondialisation des grandes entreprises, la *corporate globalization*. La logique des alliances commence à se développer dans les ONG. Le front de Seattle s'est souvent reconstitué, alors même que ce groupement paraissait conjoncturel, à l'avenir très improbable. Sur les OGM, les bœufs aux hormones ou les farines animales un front sérieux s'est mis en place, contre la mondialisation libérale, qui devient un catalyseur des refus.

On assiste à une mondialisation des rapports sociaux. Les ONG n'ont pas encore de légitimité, mais celle-ci ne saurait tarder, notamment au niveau de la rue. La tension entre l'international et le local commence à poindre. Pourquoi faire ainsi, alors qu'en respectant des principes locaux, la vie serait plus facile. Et c'est d'autant plus vrai que l'espace public international est très fragmentaire, parfois inexistant. Lorsqu'il existe, il est inféodé aux principes ultra-libéraux. Il n'y a aussi qu'une faible expression démocratique, sur laquelle des organismes comme l'ONU ne peuvent pas être représentatifs ni exemplaires. La défense des identités n'empêche pas les revendications à caractère universel³

I. Importance des ONG

Les organisations non gouvernementales sont appelées à jouer un rôle important dans le processus de la mondialisation. Elles défendent parfois des droits internationaux applicables au monde entier et elles se proposent aussi de se rebeller contre le libéralisme excessif que les

² Aguiton C. (2001), *Le monde nous appartient*, Plon, Paris.

³ *Ibid.*, *op.cit.*, p. 111.

organisations gouvernementales cherchent à imposer au monde entier⁴. Le FMI, l'OMC et la Banque mondiale constituent les embryons d'un gouvernement mondial, qui est remis en cause violemment par la plupart des ONG. Il y a les ONG qui s'occupent des droits de l'homme, comme *Amnesty International*, celles qui traitent l'urgence (Médecins du Monde ou Médecins Sans Frontières) et celles qui s'occupent du développement à long terme (comme le Comité catholique contre la faim et pour le développement). Il faut ajouter les ONG très actives qui organisent des campagnes, comme Greenpeace ou les Amis de la Terre. Les ONG sont partout, surtout à titre consultatif ou dans la rue. Aujourd'hui, il y a 30 000 ONG internationales, dont plus de 2 000 accréditées auprès de l'ONU. Elles ont occupé l'espace de la contestation politique sur des points précis. Il y a parfois concurrence entre les ONG, lesquelles ne sont pas toujours « humanitaires ». Aujourd'hui, les ONG sont prêtes à avoir des actions communes, sur la dette des pays du tiers monde, les droits de l'homme ou la campagne contre l'OMC.

Les syndicats ont perdu plus de la moitié de leurs membres depuis deux décennies. C'est la crise des organisations du mouvement ouvrier. Avec la disparition de l'URSS, le consensus de Washington s'est imposé et les syndicats se sont laissés enfermer dans cette dialectique. Il a fallu la réaction d'associations ou de groupes militants pour lutter contre les conditions de travail des ouvriers étrangers, notamment autour de la campagne des *clean clothes*. Les ONG sont nombreuses, plus que les syndicats, mais ceux-ci ont plus d'adhérents. L'AFL-CIO comprend plus de 16 millions d'adhérents, contre 100 000 à *Public Citizen*, organisation fondée par Ralph Nader, une ONG très puissante. Or, le syndicalisme, en crise, nationalement très spécifiques, avec des règles de fonctionnement, des idéologies et des droits différents de pays à pays, n'est pas très efficace dans cette lutte contre la mondialisation libérale. En France, il y a ceux qui la défendent (CGC), ceux qui ne veulent pas la diaboliser (CFDT) et ceux qui la condamnent (CGT).

⁴ Aguiton C. (2001), *op. cit.*

ATTAC (1999), *%% contre la dictature des marchés*, La Dispute, Syllepse, Paris, VO Editions, Paris. Castel (du) V., (2001), *La géoéconomie et les organisations internationales*, Paris, L'Harmattan.

Goldsmith E., Mander J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Paris, Fayard.

Il y a trois grands types de mouvements :

– Le pôle internationaliste refuse les solutions nationales protectionnistes. La mondialisation est un fait de notre temps, il ne sert à rien de lutter contre cette évidence. Il convient alors de définir des réponses alternatives par rapport à la « mondialisation libérale », ce qui, aujourd'hui, n'est pas encore réalisé.

– Le pôle national se réfère à la Nation, laquelle définit les règles de vie qui prévalent dans le cadre d'un environnement démocratique. Dans ces conditions, il faut conserver les acquis sociaux et accepter le protectionnisme lorsque celui-ci est nécessaire. La question qui se pose est la frontière entre cette approche à la fois démocratique, mais aussi porteuse de clivages, et la question des solidarités internationales.

– Le pôle réformiste se propose de définir une nouvelle réforme globale des organisations internationales. Favorable à la « *global governance* », il a quelques difficultés à se démarquer du consensus de Washington.

Les ONG se constituent en complexes industriels⁵. En Avril 2000, Starbucks Corporation annonce sa volonté d'acheter plus cher les grains de café des petites entreprises dans 2 000 magasins aux Etats-Unis, afin de leur permettre de vivre. McDonalds s'est aussi engagé à n'acheter des œufs (2 milliards par an) qu'auprès des entreprises qui réservent un traitement correct (avec des règles bien précises) aux poules. On pourrait maintenant multiplier ce type de décisions, lesquelles sont souvent engagées sous la pression des ONG. Il en va de même pour l'ONU qui exhorte les entreprises à respecter le U.N. Global Compact qui définit neuf principes couvrant les droits de l'homme, du travail et de l'environnement. La « certification » est un objectif que se fixent les ONG. L'OCDE a défini 246 codes de conduite pour les entreprises. Le *Global Reporting Initiative* estime à 2 000 les grandes entreprises qui acceptent ce type de certification, qui améliorent les conditions de travail, promeuvent l'environnement. Or la certification reste encore un outil très imparfait. Il y a plusieurs formes de certification :

– La firme établit ses propres règles et les vérifie publiquement.

– Une industrie ou une association commerciale établit un code, comme c'est le cas avec le *Chemical Manufacturing Association* aux Etats-Unis en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

⁵ Gereffi G., Garcia-Johnson R., Sasser E. (2001), « The NGO-Industrial Complex », *Foreign Policy*, July-August. p. 56-65.

– Un groupe extérieur, une ONG, cherche à imposer de nouvelles règles. Ainsi, le *Council on Economic Priorities* (CEP) de New York collecte des données sur les entreprises et il les publie. Il a créé une agence d'accréditation qui établit des audits standards concernant les droits des travailleurs (*Social Accountability, SA8000*).

– Des agences multilatérales, comme *UN Global Compact* qui établit des principes à respecter. Les gouvernements opèrent aussi ainsi. Suite à l'accident nucléaire de Three Miles Island, les Etats-Unis ont créé l'*Institute of Nuclear Power Operations* qui évalue privativement la sécurité de cette industrie. Après Tchernobyl, l'Europe et les Etats-Unis ont créé le *World Association of Nuclear Operations*. De même *Responsible Care initiative* de l'industrie chimique a été créée après le grave accident de Bhopal.

Concernant les Droits de l'homme, les actions intentées par les NGO contre Nike, Wal-Mart Stores au Honduras, Walt Disney Company à Haïti ou Gap Inc. à El Salvador sont caractéristiques de la volonté du refus de discrimination, du respect des enfants, de la recherche de rémunérations décentes, du respect des conditions de travail, etc. De même la FIFA Fédération International de Football Association) a créé un certificat pour prévenir, depuis 1996, l'usage des ballons produits par des enfants. Aujourd'hui de nombreuses entreprises de conseil travaillent sur ces questions, comme *Pricewaterhouse Coopers*⁶ (PwC, qui a décidé de créer *Global Science Compliance LLC* chargée de ces dossiers) ou *Cal Safety Compliance Corporation*. Gap dépense 10 000 dollars par an pour Charter, une de ces entreprises. Comme elle en a 4 000, c'est normalement 40 millions de dollars qui sont concernés si ces contrôles devaient être faits annuellement dans toutes les entreprises, soit près de 5% des profits annuels. Il y a plus de 50 000 sites de production de chaussures de sport dans le monde, et il n'est pas possible de les contrôler individuellement, chaque inspection coûtant entre 1 000 et 6 000 dollars. La *Fair Labor Association* (FLA) cherche cependant à établir ces certifications.

Les ONG sont une source importante d'informations pour les Etats, grâce à une capacité d'expertise qui n'est pas toujours disponible dans les institutions officielles. Formées en lobbys, elles éveillent l'attention de l'opinion publique sur une question économique, sociale, politique, environnementale ou éthique qui ne semble pas avoir été

⁶ L'entreprise a décidé de créer *Global Science Compliance LLC*, une nouvelle firme, chargée de ces dossiers.

prise en compte dans les actions des acteurs de la mondialisation ou à l'intérieur d'un pays. Elles ont tendance à s'opposer au concept de mondialisation soutenu par les firmes multinationales et elles s'élèvent contre les Etats qui ne respectent pas les droits des hommes. Les ONG ont changé rapidement la nature de leurs actions, passant souvent d'un cadre régional étiqué à la mise en réseau international des actions à entreprendre.

II. Les contestations « civiles »

Pour Serge Latouche, « la mondialisation est en fait un rapport social de domination et d'exploitation à l'échelle planétaire »⁷. Si la représentation de la globalisation est quasiment sans visage, ses dirigeants sont pourtant puissants, de l'OCDE au FMI, du G7 au Club de Paris, du Comité de Bâle sur la supervision bancaire à l'ISO (*International Standard Organization*), en passant par la plupart des gouvernants, hommes politiques ou managers des grandes firmes internationales qui participent activement à l'esprit du fameux Forum de Davos. Hier encore, après l'effondrement du mur de Berlin, la mondialisation apparaissait inéluctable. Alain Minc imaginait même cette mondialisation heureuse. Or, la marchandisation du monde en était le corollaire évident de ce processus. Avec les progrès technologiques, la sphère financière fonctionne de manière continue, sans interruption. Le capitalisme a d'ailleurs toujours eu tendance à l'impérialisme et donc à l'élimination progressive de tout ce qui lui est opposé. Dans ces conditions, il s'inscrit immédiatement dans une perspective mondiale. « Dans l'imaginaire, c'est le triomphe de la pensée unique, dans la vie quotidienne, c'est « l'omnimarchandisation »... L'évangile de la compétitivité, l'intégrisme ultralibéral et le dogme de l'harmonie naturelle s'imposent. Et cela en dépit de l'horreur planétaire qu'engendrent la guerre économique mondiale et le pillage sans retenue de la nature... Il habite l'homme unidimensionnel »⁸. L'ensemble des valeurs humaines est entré, à la suite de la pensée ultralibérale de Chicago⁹, dans l'ordre de la marchandisation, du corps humain, aux gènes végétaux, du tourisme à l'information, du travail à la terre. Le marché n'a aucune éthique, il est fondé sur la rétention d'information, la tricherie. Celui

⁷ Latouche S. (2001), « La mondialisation démythifiée », in E. Goldsmith et J. Mander, *Le procès de la mondialisation*, Paris, Fayard, p. 9.

⁸ *Ibid. op.cit.*, p. 16-17.

⁹ Pour Gary Becker, l'analyse économique s'applique à tous les comportements humains.

qui gagne est loué, quels que soient les moyens utilisés pour réussir. Ainsi, les sagas Berlusconi ou Tapie sont symptomatiques de ce phénomène. En outre, la mondialisation détruit l'État-Nation et offre aux firmes multinationales la capacité de faire imposer leurs lois, fondées sur l'apparence de la concurrence, et sur la réalité des lois monopolistes.

Les ONG ont largement utilisé ces moyens de communication, pour créer des signaux d'urgence, former leurs personnels, établir des réseaux mutuels et engager des actions communes. Ainsi Apache, un serveur web, a été développé par des programmeurs. C'est un produit fiable et moderne, installé sur 50% des serveurs web accessibles au grand public. C'est un exemple intéressant.

A. ATTAC

Attac connaît un grand succès en France, il a été de toutes les mobilisations, il a soutenu José Bové et la Confédération paysanne. Pour éviter les ravages d'un capital libéralisé à outrance et cause de crises financières graves, Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen), fondée en grande partie sur la proposition de James Tobin d'une imposition sur les opérations spéculatives sur les monnaies, propose de contrôler les mouvements de capitaux. Il s'agit donc de lutte contre la « mondialisation sauvage », celle qui est fondée sur la « déclaration universelle des droits du capital » et d'un refus de la dictature des marchés. Face à l'ultra-libéralisme dominant, il faut engager un véritable combat, pour une réappropriation collective de la vie de chacun.

Attac combat la spéculation, les paradis fiscaux, la criminalité financière, la dette du tiers-monde, le pouvoir des fonds de pension, le libre-échange excessif de l'OMC, le fonctionnement inégalitaire des organismes financiers, les droits conférés aux grandes entreprises multinationales en matière de pollution ou de gestion des espèces vivantes. L'association s'interroge aussi sur le principe des « stocks-options » ou la « création de valeur », véritables instruments de prédation de la richesse créée dans les entreprises¹⁰. Dans ces conditions, le système de gestion du commerce international instauré par l'OMC conduit à limiter les choix de sociétés entières. Ainsi, l'acceptation de l'OMC de surtaxer les produits européens désireux de ne pas importer de la viande hormonée est évidemment condamnée, le principe de la

¹⁰ Cassen B. (1999), *Comprendre et agir avec Attac, 99% contre la dictature des marchés*, Paris, La Dispute, Syllepse, VO Editions, p. 10.

précaution et de la sécurité alimentaire étant ainsi bafouée sous le prétexte d'une liberté qui est surtout celle des firmes multinationales à faire du profit, au prix d'un risque important pour la population mondiale.

Attac est très vigilante sur le « renouveau » des principes prônés par l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement), qui avaient été rejetés en 1998.

La taxe Tobin est simple dans son principe. Elle consiste à réclamer 0,05% de taxe à certaines transactions en devises, principalement des grands pays de la finance internationale, comme le G7 ou la Suisse. Or, ceci coûterait très cher aux opérateurs qui pour quelques centièmes de points sont toujours désireux de spéculer. Cette procédure ne gênerait pas les opérations commerciales, ni les investissements productifs qui s'opèrent une fois pour toutes. Elle limiterait les fluctuations des taux de change, réduisant ainsi les taux d'intérêt et les pressions inflationnistes. En outre, les recettes considérables qui en résulteraient permettraient de financer des programmes socio-économiques d'importance dans les pays du tiers-monde.

Cependant, si la taxe Tobin est efficace pour les faibles attaques spéculatives, elle serait impuissante face à des sorties massives de capitaux. Elle doit nécessairement être complétée par des mesures de contrôle des capitaux, pas nécessairement permanents. Plusieurs mesures pourraient être proposées, comme la limitation des entrées de capitaux de court terme conduisant à un taux de change trop fort et une hausse des taux d'intérêt (avec ses effets néfastes sur l'emploi et l'investissement) ou le contrôle des changes pour limiter une fuite de capitaux. Ces mesures sont fortement critiquées par le courant dominant de l'économie, qui considère qu'il s'agit là d'une atteinte insupportable aux droits individuels.

Attac considère que la Taxe Tobin apporterait 50 milliards de dollars par an, soit plus que l'aide internationale aux pays en développement. Il faut engager des actions communes pour :

- empêcher la spéculation internationale, notamment par la taxation des revenus du capital,
- sanctionner les paradis fiscaux,
- empêcher la généralisation des fonds de pension,
- promouvoir la transparence des investissements dans les pays dépendants,
- respecter les droits des consommateurs et des citoyens bafoués par certaines opérations bancaires et financières,

- revendiquer l'annulation de la dette publique des pays socialement affaiblis,
- reconquérir la démocratie au détriment du profit,
- refuser l'abandon de souveraineté des États,
- créer au niveau mondial un (ou des) nouveau(x) espace(s) démocratique(s).

Pour agir, il faut donc lutter contre la mondialisation libérale excessive pourtant soutenue par les gouvernements, faire redémarrer de nouvelles négociations tenant compte des impératifs sociaux, lutter pour la taxation et le contrôle de certaines transactions financières, réduire drastiquement la dette du tiers-monde, lutter contre les OGM, protéger l'avenir des femmes et surtout faire respecter partout les règles démocratiques. Il faut développer un contrôle citoyen, notamment par l'application de la taxe Tobin.

B. *Autres organisations*

On assiste à une mondialisation des rapports sociaux. Les ONG n'ont pas encore de légitimité, mais celle-ci ne saurait tarder, notamment au niveau de la rue. La tension entre l'international et le local commence à poindre. L'espace public international est très fragmentaire, inféodé aux principes ultralibéraux, avec une faible expression démocratique (l'ONU n'étant représentatif que des États). La défense des identités n'empêche pas les revendications à caractère universel¹¹. Les situations d'après-guerre sont propices aux « défis industriels et économiques » d'importance. Devant le refus d'application de certaines productions, les entreprises multinationales cherchent à contourner cette règle (sinon loi) internationale. Les pays en grande situation de rareté sont des proies ouvertes à toutes les expérimentations. Il en va ainsi des OGM par exemple.

Dans le domaine de la révolution génétique, le CGIAR (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), qui dispose d'un budget de recherche de 12 milliards de dollars, souhaite le retour de la recherche publique fondée sur les besoins de l'humanité. Cet organisme qui gère 600 000 semences différentes, il demande l'arrêt de l'octroi de brevets pour les gènes issus des banques de gènes et l'interdiction des semences génétiquement stériles. Le Groupe propose de lutter en priorité contre la pauvreté, la malnutrition, la sous-nutrition et plus généralement la pauvreté, sur la base de lettres d'en-

¹¹ Aguiaton C. (2001), *op. cit.*, p. 111.

gagement du public et du privé. Tous les êtres humains ont un droit à l'accès à la nourriture. Il faut aussi faire en sorte que le profit passe avant les précautions. Or, le profit est souvent fondé sur la base du risque et de l'aléa. Il n'est pas évident que l'humanité soit obligée, pour ce qui définit sa vie, de respecter les règles du monde marchand.

Le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (DADTM) défend la même revendication que Attac. Il demande aussi que le fonds de développement soit contrôlé par les mouvements sociaux. Ce fonds pourrait être accru par l'argent récupéré de la corruption, de la prévarication. Il soutient aussi la Taxe Tobin. Il s'agit enfin de lutter aussi pour un moratoire des dettes des pays en développement, notamment de la partie qu'il est impossible de rembourser. La coalition Jubilé 2000 a radicalisé ses objectifs initiaux, en réclamant l'annulation totale et inconditionnelle de sa dette extérieure des pays africains, sans application des politiques d'ajustement, en application de la dette sociale et écologique. La dette des pays du tiers-monde s'élève à plus de 2 500 milliards de dollars. L'Afrique subsaharienne dépense 4 fois plus pour le remboursement de la dette que pour les dépenses de santé et d'éducation. L'endettement des ménages et celui de l'Etat aux Etats-Unis atteignant respectivement 6 000 et 5 000 milliards de dollars en 1999.

World Wildlife Fund and Greenpeace ont créé le *Forest Stewardship Council* (FSC), qui n'accepte aucun fonds des entreprises et qui a développé des règles pour la gestion des forêts, avec la restriction de pesticides, la protection de la biodiversité ou le contrôle de l'érosion. Les firmes qui veulent sa certification doivent accepter un audit, réalisé par des firmes privées accréditées. La certification peut suivre toute la chaîne de la production (*chain of custody*). Dans ces conditions, les entreprises peuvent placer le logo du FSC sur leurs produits. Or, les entreprises du bois américaines trouvent que cette certification est onéreuse, elles ont créé le *Sustainable Forestry Initiative* (SFI) beaucoup moins exigeante et respectueuse de la liberté de l'entreprise et elle ne propose pas le suivi de toute la chaîne. Il existe aujourd'hui plus de 40 certifications dans le monde. Ce qui rend la certification peu valide aux yeux des consommateurs.

Pour les vêtements, les conflits sont encore plus nombreux. Après la révélation de l'esclavage de jeunes Thaï dans une usine de vêtements à El Monte en Californie, l'AIP (*Apparel Industry Partnership*) a été créé pour établir un code de conduite établissant un salaire minimum, des travailleurs d'au moins 14 ans et des employés en travaillant pas plus de 60 heures par semaine (même s'ils peuvent le faire

volontairement) l'AITP comprend le Ministère du travail, les entreprises, les syndicats et les ONG.. Il a créé le FLA (*Fair Labor Association*) pour mettre en place et gérer ce code de conduite. Or, les revenus de ces associations sont très faibles, de nombreux syndicats abandonnent leur participation et la gestion n'est ni indépendante ni transparente. Le FLA veut des contrôles internes, mais aussi externes.

De même le *United Students Against Sweatshops* a engagé, avec d'autres ONG, le *Worker Rights Consortium* (2000), avec le soutien des syndicats et des Universités. Ils ont ainsi imposé des règles à Gap Inc. pour le respect des droits des travailleurs, notamment de syndicalisation.

Job for Justice est une organisation syndicale qui fait le lien entre les syndicats eux-mêmes, les chômeurs, les salariés précaires et les étudiants.

Reclaims the Streets, née en Grande-Bretagne, dirige son mécontentement contre les grands centres financiers. Cette association est qualifiée d'anarchiste irresponsable par les syndicats britanniques.

Le soulèvement des Chiapas au Mexique, de défense des droits des peuples indiens, montre l'importance de la contestation. Il s'est développé en réaction contre les accords de l'ALÉNA qui tendent à aggraver l'exclusion des défavorisés du système néolibéral.

Les ONG prévoient de :

- changer de direction, de la dépendance mondiale à l'interdépendance locale¹²,
- sauver les communautés¹³,
- développer des monnaies locales pour le bien commun, grâce au système d'échange local (SEL)¹⁴,
- reconstituer la paysannerie¹⁵,
- relocaliser par l'application d'un nouveau protectionnisme¹⁶.

Les ONG sont passées de 6 000 en 1990 à près de 30 000 aujourd'hui, dont 1 700 inscrites et reconnues dans l'ONU. Elles connaissent, dans l'ordre civil, deux critiques essentielles, les fonds recueillis et leur

¹² Norberg-Hodge H., (2001), « Changer de direction. De la dépendance mondiale à l'interdépendance locale », in *Le procès de la mondialisation*, Goldsmith F., Mender J. (Eds.), Paris, Fayard.

¹³ Berry W. (2001), *Sauver les communautés*, *Ibid.* p. 419-432.

¹⁴ Bertrand A., (2001), *Des monnaies locales pour le bien commun. L'esprit des SEL*, *Ibid.* pp. 433-444.

¹⁵ Pérez-Votora S., (2001), *Reconstituer la paysannerie*, *Ibid.* p. 445-457

¹⁶ Hines C., Lang T., (2001), *La « relocalisation », un nouveau protectionnisme*, *Ibid.* p. 459-468.

représentativité démocratique. La question du rendement financier des ONG pose aussi problème. Ainsi, CARE est considérée comme chère, mais elle a un taux de 91% des fonds récoltés directement consacrés à la réalité des programmes. Il est bien souvent difficile de connaître les budgets de ces ONG, les rémunérations, et surtout le fameux taux de rendement des fonds. Les ONG sont hétérogènes, elles concernent les milieux d'affaires, les universitaires, les syndicats, les groupes religieux et les associations multiples. Or, ces ONG ne représentent que leurs membres, elles ne sont pas élues, elles n'ont pas nécessairement de démocratie dans leur fonctionnement. Le reste de la société civile n'est pas vraiment concerné. Pour les ONG, il faut développer un contrôle citoyen. Pourtant, leur organisation manque souvent de respecter les règles démocratiques. Or, elles mêmes ne représentent que leurs membres, elles ne sont pas élues, elles n'ont pas nécessairement de démocratie dans leur fonctionnement

III. La contestation humanitaire

L'action humanitaire est devenue une caractéristique nouvelle fondamentale dans les relations internationales contemporaines. Pour Bernard Kouchner, c'est même l'une des dernières inventions du XX^e siècle. Le Prix Nobel de la Paix obtenu par Médecins sans Frontières en 1999 rémoigne de ce nouvel intérêt et de cette reconnaissance internationale¹⁷. Il existe aujourd'hui un réseau mondial d'Organisations non gouvernementales (ONG), véritables avocats du développement humain, qui poussent les grands acteurs de la globalisation à respecter notamment les droits de l'homme, le développement soutenable et l'environnement. Il s'agit d'abord et avant tout d'alléger les souffrances des hommes. Cette action implique une compréhension des faits, leur intégration et le pragmatisme. Les ONG mettent en évidence les décloisonnements de la vision du monde entre Est et Ouest et le rôle nouveau d'une opinion publique internationale particulièrement active avec le développement des médias et des moyens de communication.

A. Importance de l'action humanitaire des ONG

Le monde devient de plus en plus transnational et de moins en moins inter-étatique. Les actions des ONG peuvent s'opposer aux projets

¹⁷ En 1963, le Comité international de la Croix Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge avaient aussi obtenu le Prix Nobel de la Paix, bien après Henry Dunant le créateur du système de la Croix rouge en 1901.

d'importance initiés par les États ou les FMN. Par exemple, leur rôle est considérable pour améliorer les instances démocratiques nationales et mondiales. Les ONG mettent en avant les « concernés » collectifs de la planète. Les problèmes écologiques prennent une ampleur planétaire. Longtemps monopolisées par les ONG du Nord, ces actions sont maintenant mieux réparties sur la surface du globe, grâce notamment aux filiales des grandes organisations et aux associations religieuses, notamment dans les pays musulmans. Lorsque la guerre a détruit une économie et ses infrastructures, les ONG interviennent pour éviter que des projets économiques ne produisent des effets irréversibles sur l'environnement. Par leur action d'information interne (en direction des investisseurs) et internationale (par la communication des effets irréversibles), les ONG ont évité nombre d'erreurs industrielles d'ampleur. Elles rappellent aussi aux pouvoirs publics la nécessité des biens collectifs publics, comme l'éducation, les infrastructures, les transports ou les télécommunications. Ces secteurs, généralement financés ou soutenus par les pouvoirs publics, sont des éléments essentiels de la compétitivité.

Dans le domaine de la guerre, les ONG ont eu un rôle important, notamment avec la création de la Croix-Rouge dès 1863. Le respect des prisonniers et les soins pratiqués à tous les blessés sont devenus des principes reconnus et acceptés par la plupart des États. Les ONG n'ont pas eu une grande crédibilité pendant la Guerre froide, car elles n'étaient, pas toujours certes, mais trop souvent, des officines officieuses d'intérêts gouvernementaux ou d'alliances. Avec l'application de la doctrine « Annan », initiée par les ONG, et notamment par Médecins sans frontières, sur le droit d'ingérence pour le respect des droits de l'homme contre la souveraineté des États, la « société civile » s'est fait entendre, pour réduire les risques de génocides ou de conflits armés fondés sur des différences de race, de religion ou plus généralement sur le non-respect des droits de l'homme. Depuis une dizaine d'années seulement, l'économie de la défense s'est constituée en discipline spécifique, notamment grâce au développement de l'Association ECCAR, Economistes contre la course aux armements, dirigés par des Prix Nobel. Cependant, les questions de sécurité militaire ou de gestion de l'après-guerre sont un peu occultées par le combat sur la mondialisation.

L'action des ONG est souvent contestée par les États, parfois même par les autres ONG. Le développement de l'aide humanitaire est maintenant reconnu par les instances internationales et les « sanctuaires humanitaires » sont remplacés aujourd'hui par les « zones de sécurité ».

- Les ONG constituent des moyens intéressants pour prévenir ou guérir la guerre.

- Pourtant, ces organisations ne sont certainement pas la panacée, leur rôle bien qu'important, étant limité par leur nature et leur poids économique-politique.

- Il est possible de leur accorder de plus en plus d'importance dans un monde en situation de gouvernance incertaine ou insuffisamment démocratique. Il est certain que les ONG peuvent participer activement à la restauration de la paix et du développement économique des pays victimes.

B. Les ONG, des partenaires dans le concert international

Les acteurs non étatiques exercent un rôle non négligeable et croissant sur la scène internationale, parfois en soutien des gouvernants, parfois en opposition. Elle a commencé avec la lutte contre l'esclavage et l'aide humanitaire au XIX^e siècle, elle s'est poursuivie aujourd'hui dans une réflexion sur la mondialisation et le libéralisme sauvage. Les ONG ont obligé le FMI de prêter attention à la dégradation de l'environnement, à la corruption, à l'endettement, mais aussi au caractère social du développement. Ainsi, les programmes concernant la sécurité, la santé et l'éducation ont été renforcés dans cette optique. Le mandat du FMI a été élargi à la lutte contre la pauvreté, avec la création de la « Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance » en 1999. La Banque mondiale aussi commence à coopérer avec les ONG, lors de la conception et la réalisation de projets, dans les recherches et analyses de la Banque et par le dialogue constant, notamment dans les groupes de travail. Ainsi, elle dispose d'un site Internet destiné au dialogue. Aujourd'hui, elle est plus à l'écoute des ONG de l'environnement qu'à celles des ONG du développement. Pour les pays en guerre ou en fin de guerre, l'écoute n'est pas spécifique de celle relative à la misère et à la pauvreté.

Lorsqu'elles ne s'inscrivent pas dans la contestation de la mondialisation, la collaboration des ONG avec les acteurs internationaux est quotidienne. Les institutions internationales offrent souvent des moyens techniques et financiers aux ONG pour engager des actions dans les domaines de l'aide au développement ou du respect des droits de l'homme. Il en résulte souvent une compétition pour le recueil des financements qui ne déroge guère aux principes de la concurrence sur les marchés internationaux.

La logique des alliances commence à se développer dans les ONG. Le front de Seattle s'est souvent reconstitué, alors même que ce groupement paraissait conjoncturel, à l'avenir très improbable. Sur les OGM, les boeufs aux hormones ou les farines animales un front sérieux s'est mis en place, contre la mondialisation libérale, qui devient un catalyseur des refus. De même, contre la guerre et évidemment contre ses abus, pour le développement soutenable et l'aide internationale à la fin de la guerre, les ONG présentent un front commun. Aujourd'hui, les ONG sont prêtes à avoir des actions communes, sur la dette des pays du tiers monde, les droits de l'homme ou la campagne contre l'OMC. En situation de guerre, le principe suppose que l'aide extérieure soit distribuée de manière à ce qu'aucun belligérant ne puisse en tirer un avantage politique et militaire.

Les ONG sont aujourd'hui considérées comme les représentants de la société civile, notamment par l'ONU. Le Forum du Millénaire a réuni, sous les auspices de l'ONU, plus de 1 000 ONG. Le devoir d'ingérence, invoqué en son temps par Bernard Kouchner, suppose la mise en place de « mercenaires de la paix » qui représentent, par leur présence même, un pouvoir de dissuasion suffisant. Les ONG ne sont pas toujours satisfaites des conditions dans lesquelles se déroulent des opérations de « *peacekeeping* » de l'ONU et elles exercent sur elle et les Etats membres un réel pouvoir de pression pour que la société civile soit protégée contre la guerre. Elles insistent aussi pour que, lorsque la guerre est terminée, les droits de l'homme soient respectés. Dans le cas des prisonniers talibans installés sur une base américaine de Cuba, les ONG ont protesté, ce qui va inévitablement conduire à une réflexion sur les droits des prisonniers dont l'ONU pourra difficilement faire l'économie. Les ONG condamnent et luttent contre les nettoyages ethniques et elles s'efforcent d'informer les autorités nationales et internationales pour engager les procédures juridiques adaptées. Les ONG reconnues par l'ONU ont des droits et des moyens importants offerts par la communauté internationale. Il est sans doute intéressant de mettre en place des procédures nouvelles d'aide aux pays en guerre qui feraient appel non plus à des Etats, mais à des ONG, disposant de moyens importants et de missions précises. On peut d'ailleurs s'interroger à ce sujet sur les opérations de « *Peace-keeping* » et leur application par des organismes internationaux. Il est vrai qu'il n'est jamais intéressant de mettre en place des formes de mercenariat, encore moins de dupliquer les forces nationales par des forces internationales. Dans le domaine économique, l'action des ONG peut être plus efficace que celle des Organisations internation-

– Les ONG constituent des moyens intéressants pour prévenir ou guérir la guerre.

– Pourtant, ces organisations ne sont certainement pas la panacée, leur rôle bien qu'important, étant limité par leur nature et leur poids économique-politique.

– Il est possible de leur accorder de plus en plus d'importance dans un monde en situation de gouvernance incertaine ou insuffisamment démocratique. Il est certain que les ONG peuvent participer activement à la restauration de la paix et du développement économique des pays victimes.

B. Les ONG, des partenaires dans le concert international

Les acteurs non étatiques exercent un rôle non négligeable et croissant sur la scène internationale, parfois en soutien des gouvernants, parfois en opposition. Elle a commencé avec la lutte contre l'esclavage et l'aide humanitaire au XIX^e siècle, elle s'est poursuivie aujourd'hui dans une réflexion sur la mondialisation et le libéralisme sauvage. Les ONG ont obligé le FMI de prêter attention à la dégradation de l'environnement, à la corruption, à l'endettement, mais aussi au caractère social du développement. Ainsi, les programmes concernant la sécurité, la santé et l'éducation ont été renforcés dans cette optique. Le mandat du FMI a été élargi à la lutte contre la pauvreté, avec la création de la « Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance » en 1999. La Banque mondiale aussi commence à coopérer avec les ONG, lors de la conception et la réalisation de projets, dans les recherches et analyses de la Banque et par le dialogue constant, notamment dans les groupes de travail. Ainsi, elle dispose d'un site Internet destiné au dialogue. Aujourd'hui, elle est plus à l'écoute des ONG de l'environnement qu'à celles des ONG du développement. Pour les pays en guerre ou en fin de guerre, l'écoute n'est pas spécifique de celle relative à la misère et à la pauvreté.

Lorsqu'elles ne s'inscrivent pas dans la contestation de la mondialisation, la collaboration des ONG avec les acteurs internationaux est quotidienne. Les institutions internationales offrent souvent des moyens techniques et financiers aux ONG pour engager des actions dans les domaines de l'aide au développement ou du respect des droits de l'homme. Il en résulte souvent une compétition pour le recueil des financements qui ne déroge guère aux principes de la concurrence sur les marchés internationaux.

La logique des alliances commence à se développer dans les ONG. Le front de Seattle s'est souvent reconstitué, alors même que ce groupement paraissait conjoncturel, à l'avenir très improbable. Sur les OGM, les brufs aux hormones ou les farines animales un front sérieux s'est mis en place, contre la mondialisation libérale, qui devient un catalyseur des refus. De même, contre la guerre et évidemment contre ses abus, pour le développement soutenable et l'aide internationale à la fin de la guerre, les ONG présentent un front commun. Aujourd'hui, les ONG sont prêtes à avoir des actions communes, sur la dette des pays du tiers monde, les droits de l'homme ou la campagne contre l'OMC. En situation de guerre, le principe suppose que l'aide extérieure soit distribuée de manière à ce qu'aucun belligérant ne puisse en tirer un avantage politique et militaire.

Les ONG sont aujourd'hui considérés comme les représentants de la société civile, notamment par l'ONU. Le Forum du Millénaire a réuni, sous les auspices de l'ONU, plus de 1 000 ONG. Le devoir d'ingérence, invoqué en son temps par Bernard Kouchner, suppose la mise en place de « mercenaires de la paix » qui représentent, par leur présence même, un pouvoir de dissuasion suffisant. Les ONG ne sont pas toujours satisfaites des conditions dans lesquelles se déroulent des opérations de « *peacekeeping* » de l'ONU et elles exercent sur elle et les États membres un réel pouvoir de pression pour que la société civile soit protégée contre la guerre. Elles insistent aussi pour que, lorsque la guerre est terminée, les droits de l'homme soient respectés. Dans le cas des prisonniers talibans installés sur une base américaine de Cuba, les ONG ont protesté, ce qui va immanquablement conduire à une réflexion sur les droits des prisonniers dont l'ONU pourra difficilement faire l'économie. Les ONG condamnent et luttent contre les nettoyages ethniques et elles s'efforcent d'informer les autorités nationales et internationales pour engager les procédures juridiques adaptées. Les ONG reconnues par l'ONU ont des droits et des moyens importants offerts par la communauté internationale. Il est sans doute intéressant de mettre en place des procédures nouvelles d'aide aux pays en guerre qui feraient appel non plus à des États, mais à des ONG, disposant de moyens importants et de missions précises. On peut d'ailleurs s'interroger à ce sujet sur les opérations de « *Peacekeeping* » et leur application par des organismes internationaux. Il est vrai qu'il n'est jamais intéressant de mettre en place des formes de mercenariat, encore moins de dupliquer les forces nationales par des forces internationales. Dans le domaine économique, l'action des ONG peut être plus efficace que celle des Organisations internation-

ales pour trois raisons principales. D'abord, les coûts de fonctionnement sont moindres. Ensuite, la collaboration avec les autochtones est plus facile, car elle ne met pas en évidence l'influence d'un pays sur un autre. Enfin, les considérations politiques seront réduites (mais pas annihilées), dans une situation de tension guerrière forte.

Elles interviennent en permanence contre la guerre économique. De nombreuses ONG s'insurgent contre le capitalisme sauvage qui crée les conditions d'une véritable guerre économique. Pour éviter les ravages d'un capital libéralisé à outrance et cause de crises financières graves, Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen), fondée en grande partie sur la proposition de James Tobin d'une imposition sur les opérations spéculatives sur les monnaies, propose de contrôler les mouvements de capitaux. Il s'agit donc de lutte contre la « mondialisation sauvage ».

Autrefois dépourvus de moyens, les ONG sont aujourd'hui très bien outillées en outils de communication, en moyens de transports (camions 4x4, hélicoptères, bateaux, souvent très luxueux). Proches du terrain, les ONG ont une connaissance importante de la situation économique, militaire et sanitaire des peuples pour lesquels elles travaillent. Une lecture attentive des comptes rendus et même des demandes d'informations complémentaires donne aux instances nationales et internationales des connaissances nouvelles sur la situation d'un pays et sur son évolution.

C. Les ONG, une action insuffisante ou discutable

Les ONG ont souvent des objectifs limités dans le temps et dans l'espace. Elles ont occupé l'espace de la contestation politique sur des points précis. Il y a les ONG qui s'occupent des droits de l'homme, comme *Amnesty International*, celles qui traitent l'urgence (Médecins du Monde ou Médecins Sans Frontières) et celles qui s'occupent du développement à long terme (comme le Comité catholique contre la faim et pour le développement). Il faut ajouter les ONG très actives qui organisent des campagnes pour la protection de l'environnement, comme Greenpeace ou les Amis de la Terre. Les ONG sont partout, surtout à titre consultatif ou dans la rue. Cependant, le concept d'ONG est trop large. Il est comme celui des Associations. On y retrouve aussi bien celles des chasseurs que celles des opposants à la chasse.

a) *Des intérêts et idéaux différents*

Les ONG n'ont pas les mêmes idéaux, leurs intérêts ne sont pas toujours concordants. Si certaines d'entre elles redoutent la globalisation, d'autres, au contraire, trouvent dans ce processus un moyen de paix. La question est d'ailleurs d'ordre philosophique. La séparation entre Médecins sans frontières et Médecins du Monde est significative des fractures et des enjeux souvent divergents entre les ONG. Il y a parfois une concurrence entre les ONG qui ne sont pas toujours « humanitaires ». Certaines défendent des intérêts spécifiques (féminisme, homosexualité, etc.), sans se préoccuper des autres valeurs. Les intérêts peuvent devenir divergents. Ils le sont à trois titres :

– Au niveau des idéaux, ceux-ci varient avec les confessions religieuses, les principes politiques et les réflexions humanitaires.

– Au niveau des moyens de l'action publique, certaines ONG prônent certaines formes de violence, contrairement à d'autres.

– Au niveau des ressources, les ONG sont en compétition. Des emplois sont ouverts, des opportunités d'influence politique surgissent (Kouchner et Malhuret), des revenus sont en concurrence, soit dans les organisations internationales, les instances nationales ou directement dans le public.

Toutes les ONG ne sont pas nécessairement pour la paix. Elles sont fondamentalement opposées sur les moyens politico-économiques pour parvenir à la paix. Il y a trois grands mouvements :

– Le pôle internationaliste refuse les solutions nationales protectionnistes. La mondialisation est un fait de notre temps, il ne sert à rien de lutter contre cette évidence. Il convient alors de définir des réponses alternatives par rapport à la « mondialisation libérale », ce qui, aujourd'hui, n'est pas encore réalisé.

– Le pôle national se réfère à la Nation, laquelle définit les règles de vie qui prévalent dans le cadre d'un environnement démocratique. Dans ces conditions, il faut conserver les acquis sociaux et accepter le protectionnisme lorsque celui-ci est nécessaire. La question qui se pose est la frontière entre cette approche à la fois démocratique, mais aussi porteuse de clivages, et la question des solidarités internationales.

– Le pôle réformiste se propose de définir une nouvelle réforme globale des organisations internationales. Favorable à la « *global governance* », il a quelques difficultés à se démarquer du consensus de Washington.

Si pour Rony Brauman¹⁸, l'exigence d'impartialité est la règle de l'action humanitaire, ce n'est pas le cas pour Médecins du Monde davantage concerné par le droit d'ingérence chaque fois que les droits de l'homme ne sont pas respectés¹⁹.

b) Des actions contestables

Le danger de la bureaucratisation et d'éloignement progressif avec le terrain de ceux qui dirigent ces ONG est important. À force d'utiliser les moyens de la production et de la communication modernes, les ONG risquent de perdre leur âme et de devenir aussi de simples institutions ayant leur fonctionnement propre et perdant progressivement, à l'instar de grandes organisations internationales publiques, leur âme et leurs objectifs. C'est un danger important, lorsque l'on voit certaines dérives de compétition entre les ONG et le coût des opérations qu'elles engagent. Le monde des professionnels de l'humanitaire est né, reprenant les mêmes travers que la société marchande, même si les règles générales de son fonctionnement restent, légalement, singulières, fondées principalement sur le statut particulier des associations. Plusieurs propositions pour un code de conduite commun des ONG sont restées lettres mortes. À l'intérieur même de MSF (Médecins sans frontières) le débat existe.

Parfois, les ONG ont un pouvoir politico économique excessif. Ainsi, en 1983 MSF est devenue une organisation très puissante au Tchad, dans un bureau adjacent à celui du Ministère de la Santé. Les décideurs internationaux passent par cet organisme au détriment de la représentation publique tchadienne. Il utilise même les fonds attribués aux gouvernements par la coopération multilatérale directe, ce qui n'est normalement pas permis. Ce pouvoir excessif a pu aller jusqu'au refus de créer un centre universitaire de la santé, qui pourtant a été constitué plus tard avec succès²⁰.

Dans certains cas, l'aide humanitaire prolonge les conflits. Ainsi, lors du siège de Sarajevo, les Serbes ponctionnaient 30% de l'aide humanitaire. L'intervention humanitaire n'a pas interrompu la guerre, elle contribue à la prolonger en nourrissant les combattants. Elle épaulé parfois des situations de négociation sans issue, pour gagner du temps, pour laisser la situation pourrir suffisamment pour dégager une solution qui sera souvent très meurtrière, in fine. C'est la

¹⁸ Brauman R., (2000), *L'action humanitaire*, Coll. Dominos, Paris, Flammarion.

¹⁹ Kouchner B., (1999), *Le malheur des autres*, Paris, Odile Jacob.

²⁰ Goemacré F., (2000), « Une ONG au Ministère », in Rony Brauman (Dir.), *Utopies sanitaires, Médecins Sans Frontières*, Paris, Éditions Le Pommier, p. 237-241.

question fondamentale sur l'opportunité et l'efficacité de l'aide humanitaire, qui doit éviter plusieurs dangers :

– La monopolisation par une des parties en guerre des ressources de l'aide humanitaire, notamment dans le domaine alimentaire, soit pour en tirer un avantage politique, soit pour les revendre à grands prix.

– Le conflit peut être prolongé grâce à ces moyens, notamment lorsque les chefs des opposants monopolisent les revenus de l'aide alimentaire à des fins militaires, sans chercher à répondre aux besoins urgents de la population et sans recherche de solution pacifique au conflit.

– Les réfugiés rapatriés sont parfois mieux traités que les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ce qui crée de nouvelles tensions entre les victimes elles-mêmes.

– La distribution gratuite d'aliments ou de semence peut conduire les paysans à la dépendance, à la concurrence et à la perte progressive de leur travail. Il faut lier le secours au développement. Cela implique le maintien de l'enseignement, la reconstruction des hôpitaux ou écoles détruits, l'utilisation des compétences professionnelles des autochtones, dispenser des soins et fournir de la nourriture aux plus démunis, créer les conditions d'une bonne maintenance des infrastructures.

– L'aide humanitaire d'urgence peut affaiblir les structures administratives locales déjà fragilisées par la guerre. Dans ce cas, il faut prévoir le passage de témoin et la participation constante des autochtones dans le processus de décision.

Les organisations non gouvernementales sont supposées constamment défendre la paix, même si ce n'est pas leur objectif déclaré²¹. Elles doivent constamment être du côté des plus pauvres et des marginaux, ceux qui font l'objet d'une discrimination sociale. Elles se doivent d'apporter quelques moyens aux exploités pour lutter contre l'injustice, plutôt que de fournir une aide misérable, qui maintient les hommes sous le joug de l'argent, et ce d'autant plus que les guerres modernes sont internes aux Etats et concernent la vie quotidienne de tous les citoyens civils et militaires. Certes, les agences d'aide doivent cependant respecter leur mandat originel, même si leur action les conduit constamment à favoriser ou à réduire les potentiels de paix et de

²¹ Anderson M.B., (1999), *Do no harm. How aid can support peace - or war*. Lynne Rienner Publishers, Boulder, London.

guerre. Il existe enfin des organisations non gouvernementales qui exercent un rôle décisif sur les actions des gouvernants. C'est le cas notamment de la Commission trilatérale, qui comprend des PDG de grosses entreprises multinationales, de cadres dirigeants de banques, de directeurs des réseaux de médias, d'anciens présidents des Etats-Unis. Avec le Forum de Davos, ces organisations préparent les décisions politico-économiques de demain, privant ainsi la population d'une participation démocratique aux choix réels.

e) Des actions de guerre

De nombreuses organisations non gouvernementales, souvent caritatives, soutiennent directement ou indirectement le terrorisme. « Lorsque toutes les portes sont closes, s'ouvrent celles d'Allah » (Cheikh Yassine, chef du Hamas palestinien). La guerre sainte (le djihad) donne aux martyrs des avantages dans l'au-delà. Ces informations ont été données par les ONG, mais elles n'ont pas été écoutées. Les rapports entre les gouvernés et les gouvernants sont fondés sur le néo-patrimonialisme, lequel est qualifié ainsi sur la base de quatre critères :

- Etatisation de la société,
- Privatisation de l'Etat,
- Clientélisme de la société,
- Imagerie paternaliste de la relation politique.

Il y a une confusion des pouvoirs politiques et spirituels. L'individu est nié, il n'est qu'un élément du tout collectif, dont l'existence sociale est fondée sur l'appartenance religieuse (Etats théocratiques). La mosquée est devenue l'endroit de la contestation des opposants aux régimes installés au pouvoir depuis l'indépendance. Il s'agit alors de montrer que le Chef n'était pas un bon musulman, soit en témoignant de sa corruption, soit en affirmant une plus proche parenté avec le Prophète. Al Qaida (la structure, la base), dirigée par Ben Laden, est un club informel, aux financements occultes, agrégeant plusieurs groupes en coopérations ponctuelles, variables, mais restant souvent autonomes. Ben Laden n'est pas le chef charismatique, il est surtout le financier principal de l'opération, sur la base de financement d'entreprises légales situées notamment au Soudan et dans les paradis fiscaux. Ce groupe comprend 3 à 5 000 hommes. Il revendique le départ des Etats-Unis d'Arabie Saoudite et l'effacement d'Israël. Les Etats-Unis pillent des richesses, dictent sa loi, humilie les habitants sur le territoire sacré du Prophète. Ils infligent des douleurs insupportables au peuple irakien par l'alliance entre les croisés et les sionistes. Enfin, ils soutiennent

Israël. « En conséquence, et en accord avec les commandements d'Allah, nous publions la *fatwa* suivante à destination de tous les Musulmans. La règle de tuer les Américains et leurs Alliés – civils et militaires – est un devoir individuel pour chaque Musulman qui peut le faire partout où il est possible de le faire afin de libérer les Lieux Saints de leur mainmise ».

Contrairement aux ONG inscrites auprès de l'ONU, lesquelles doivent remplir un dossier circonstancié, la plupart des ONG manquent de transparence. Il est parfois difficile de comprendre les motifs de leurs actions, leurs modes de financement ou la qualité et le rôle de ses membres. Dans ces conditions, la revendication de représentation d'une « société civile mondiale » ne répond pas aux critères de représentativité que ces organisations souhaiteraient imposer aux autres acteurs de la société mondiale. Ce faisant, elles ont tendance à contester le rôle des élus, sans pour autant être représentatifs de la société dans laquelle elles agissent. Il n'empêche que leur rôle est essentiel. Si l'ONU a souhaité travailler de concert avec les ONG, c'est qu'elles lui apportent des informations et des expertises intéressantes. En fait, si Oxfam souhaite négocier et discuter avec les partenaires internationaux, d'autres ONG, comme Attac, sans doute moins bien perçues par les organisations inter-étatiques, préfèrent la contestation de la rue.

Les ONG sont de formidables caisses de résonance. Pour ceux qui veulent bien les écouter, elles fournissent des informations sur le terrain remarquables et sans doute très mal exploitées. Comment expliquer par exemple que le commandant Massoud ait été assassiné aussi facilement, alors que la plupart des membres des ONG de la zone connaissaient les risques d'une telle attaque ? Proche du peuple lui-même, mais aussi ses édiles, les membres des ONG disposent d'une information importante, souvent peu disponible, même si elle est partielle pour chaque individu, mais synthétisée par les organisations elles-mêmes. Lorsque l'aide internationale s'exprime dans un contexte de violence politico-économique, elle devient une partie du contexte et du conflit²². Les organisations non gouvernementales sont supposées constamment défendre la paix, même si ce n'est pas leur objectif déclaré. Elles doivent constamment être du côté des plus pauvres et des marginaux, ceux qui font l'objet d'une discrimination sociale. Elles se doivent d'apporter quelques moyens aux exploités pour lutter contre l'injustice, plutôt que de fournir une aide miséreuse, qui maintient les

²² Anderson, M.B. *Ibid.*, *op. cit.*

hommes sous le joug de l'argent. Les agences d'aide doivent cependant respecter leur mandat originel, même si leur action les conduit constamment à favoriser ou à réduire les potentiels de paix et de guerre. Cependant, toute situation de paix n'est pas raisonnable si elle est fondée sur la pauvreté pour certains et l'extrême richesse pour d'autres. Il existe des gains et des pertes à chaque situation de conflit, comme à chaque aide internationale. Toutes les potentialités de la paix doivent être recherchées, comme la création d'associations communes, la mise en évidence des valeurs partagées et des intérêts communs, les expériences communes. L'aide internationale est directement concernée par la guerre, notamment par les vols des guerriers en vue d'acheter des armes, le renforcement de l'économie de guerre, les effets de distribution sur les revenus, la légitimation de certains clans par le don de biens réquisitionnés. L'aide peut parfois renforcer le pouvoir des hommes de guerre. Dans ce dessein, il faut prendre soin de la fourniture des biens et éviter de les laisser à ceux qui continuent la guerre à des fins personnelles et chercher à réduire les niveaux de menace et de coercition, par un usage négocié de l'aide. Il faut d'abord comprendre le contexte du conflit, mesurer les capacités locales de la paix et chercher à comprendre ce qu'il ne faut pas faire. À ce titre, le rôle des ONG est indiscutable. Il n'en reste pas moins vrai que les négociations commerciales internationales restent l'apanage des États

Bibliographie

Anderson, M. (1999), *Do not harm. How aid can support peace – or war.* Lynne Rienner Publishers, London.

Aguillon, C. (2001), *Le monde nous appartient*, Plon, Paris.

ATTAC (1999), *Contre la dictature des marchés*, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.

Barre, R., Fontanel, J. (1991), *Principes de politique économique*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991

Berry, W. (2001), *Sauver les communautés*, in *Le procès de la mondialisation*, Goldsmith, Mander Eds. Fayard, Paris.

Bertrand, A. (2001), *Des monnaies locales pour le bien commun. L'esprit des SEL*, in *Le procès de la mondialisation*, Goldsmith, Mander Eds. Fayard, Paris.

Brauman, R. (2000), *L'action humanitaire*, Flammarion, Paris.

Cassen, B. (1999), *Comprendre et agir avec ATTAC, Contre la dictature des marchés*, Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.

Castel (du) (2001), *la géoéconomie et les organisations internationales*, L'Harmattan, Paris.

Coulomb, F. Fontanel, J. (2000), *Puissance des Etats et globalisation*, Ares, Défense et sécurité.

Fontanel, J. (1979) *Ecologie, économie et Plkurgestion.* Editions Entente. Paris.

Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble

Fontanel, J. (1995), *Les organisations économiques internationales*, Masson, Paris.

Fontanel, J. (2000), *Economie politique de l'humanitaire*, Actes du Colloque de l'Académie de la Paix, Rencontres de Monaco, 8-9-10 mars 2000.

Fontanel, J., Pecqueur, B. (2002). *Economie politique de l'humanitaire*, in J. Fontanel, *Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie*, côté Cours, Grenoble, décembre 2002,

Fontanel, J. (2004), *Géoéconomie de la globalisation*, Université Pierre Mendès France, Grenoble, Côté Cours, Grenoble.

Fontanel, J. (2002), *Globalisation économique et sécurité internationale*, Université Pierre Mendès France, Grenoble, Côté Cours, Grenoble.

Gereffi, G., Garcia-Johnson, R., Sasser, E. (2001), *The NGO-Industrial Complex*, Foreign Policy, July-August.

Goemaere, E. (2000), *Une ONG au Ministère*, in *Utopies sanitaires, Médecins sans frontières*, Editions Le Pommier, Paris.

Goldsmith, E., Mander, J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris.

Kouchner, B. (1999), *le malheur des autres*, Odile Jacob. Paris.

Latouche, S. (2001), *La mondialisation démythifiée*, in Goldsmith, E., Mander, J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris.

Norberg-Hodge, H. (2001), *Changer de direction. De la dépendance mondiale à l'interdépendance locale*, in Goldsmith, E., Mander, J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris.

Perez-Votora (2001), *Reconstituer la paysannerie*, in Goldsmith, E., Mander, J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris